



1000485802

DATE DEPOT : 2010-01-20

NUMERO DE DEPOT : 4858

N° GESTION : 1988B02160

N° SIREN : 343626750

DENOMINATION : LOTUS VOYAGE

ADRESSE : 31 rue Boissière 75016 Paris

DATE D'ACTE : 2009/12/28

TYPE D'ACTE : DECISION DU PRESIDENT

NATURE D'ACTE : AUGMENTATION DE CAPITAL

LOTUS VOYAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 115.000 €
Siège social : 31, Rue Boissière -75116 PARIS
RCS PARIS 343 626 750

DECISIONS DU PRESIDENT

L'An Deux Mille Neuf, et le 28 Décembre,

Monsieur Grégory MAVOIAN, Président, a pris les décisions suivantes, l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Décembre 2009.

I – Le 23 Décembre 2009, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital de 2.350 Euros pour le porter de 115.000 Euros, à 117.350 Euros, par création de 2.350 Actions nouvelles de Un Euro de nominal, émises avec une prime d'émission de 4,9545 Euros par action nouvelle, à libérer en totalité lors de la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

II – L'Assemblée Générale, sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ci-dessus, a également décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts et de donner tous pouvoirs au Président à l'effet de constater la réalisation définitive des opérations et la modification corrélatrice des statuts.

III – Le Président prend acte de la renonciation partielle à son droit de souscription de la Société d'Exploitation des Soirées Excellence.

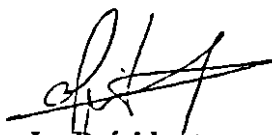
La totalité des actions émises constituant l'augmentation de capital en numéraire, soit 2.350 actions, ayant été souscrites à titre irréductible ou réductible, le délai de souscription a été clos par anticipation.

Les souscriptions ont été libérées en numéraire à concurrence de 14.000 Euros par Monsieur Mathieu DE MEDEIROS, demeurant 68, Cours de Vincennes - 75012 Paris.

Les fonds provenant des souscriptions en numéraire ont été déposés à la BNP, Avenue Kleber - 75016 PARIS, laquelle a délivré le certificat du dépositaire prévu par la loi. Les libérations d'actions par compensation ont été constatées par un certificat établi par le Commissaire aux Comptes de la Société, au vu de l'arrêté de compte établi par le Président.



En conséquence, le Président constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 23 Décembre 2009, ainsi que la modification des articles 6 et 7 des statuts.



Le Président